

LE BAROMETRE

DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

PREMIER BILAN 2011

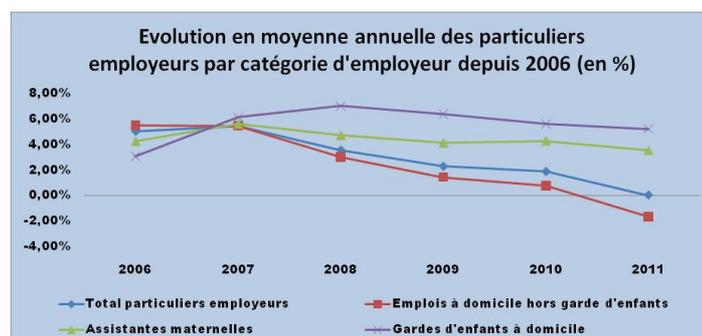
► Dans le secteur des services à la personne neuf salariés sur dix sont embauchés par un particulier employeur

Selon les estimations du BIPE pour l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), le nombre de salariés dans l'ensemble du champ des services à la personne (y compris les assistantes maternelles du particulier employeur) s'élève, en 2011, à 1,9 million. Selon la même source, plus de 90% de ces salariés travaillent pour un particulier employeur de façon exclusive ou en cumulant avec un emploi dans une structure prestataire¹. Le particulier employeur demeure ainsi l'employeur principal des salariés dans le secteur des services à la personne.

► Le secteur des particuliers employeurs : une croissance ralentie en 2011

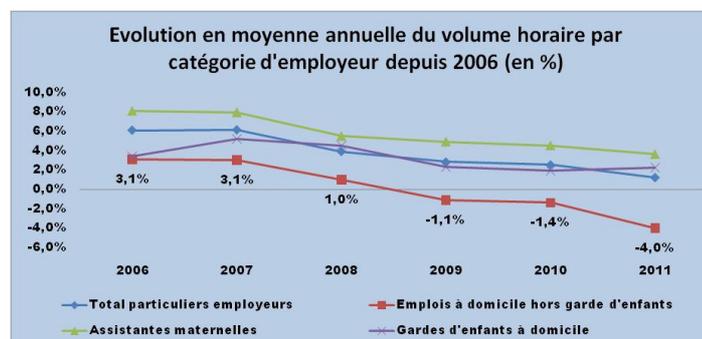
Selon les derniers chiffres provisoires de l'ACOSS, l'année 2011 est marquée par une stagnation du nombre de particuliers employeurs et une faible progression de 1,3% du nombre d'heures rémunérées.

Dans un contexte de crise et de suppression du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisations patronales sur les déclarations au réel au 1^{er} janvier 2011, le nombre de particuliers employeurs de salariés à domicile hors gardes d'enfants recule pour la première fois depuis la mise en œuvre du plan Borloo en 2005 (-1,6% par rapport à 2010). Mais l'augmentation continue du nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile et des assistantes maternelles (respectivement +5,3% et +3,6%) compense la baisse observée dans le champ des emplois à domicile hors garde d'enfants et explique la stabilisation du nombre global de particuliers employeurs (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En termes d'activité, en 2011, même si le volume horaire pour l'ensemble du secteur des particuliers employeurs croît encore de 1,3%, après des hausses annuelles comprises entre 2,6% et 3,9% au cours de trois années précédentes, cette croissance est exclusivement portée par l'activité de la garde d'enfants. Le recul de l'emploi à domicile hors garde d'enfants, observé depuis 2009, s'amplifie en 2011 avec une chute de 4% du volume horaire après une baisse annuelle de -1,4% en 2010 et de -1,1% en 2009 (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Néanmoins, on observe des disparités régionales importantes (voir graphique ci-après) : excepté en Alsace et en Ile-de-France, où le nombre de particuliers employeurs est en hausse (respectivement +1,7% et +1,3%), une légère augmentation de 0,6% s'observe

Les chiffres clés du secteur des particuliers employeurs

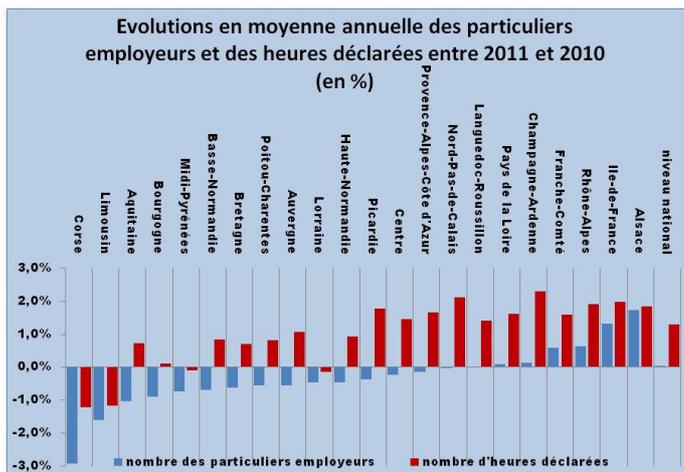
| | Total particuliers employeurs | | Emplois à domicile hors garde d'enfants | | Gardes d'enfants à domicile | | Assistants maternelles | |
|--|-------------------------------|-------|---|--------|-----------------------------|-------|------------------------|-------|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers) | 2 970 | 2 971 | 2 036 | 2 003 | 85 | 90 | 856 | 886 |
| Evolution annuelle (moyenne annuelle de particuliers employeurs) | ↑1,9% | ⇒0,0% | ⇒0,8% | ↓-1,6% | ↑5,7% | ↑5,3% | ↑4,3% | ↑3,6% |
| Masse salariale nette (en millions) | 8 708 | 8 899 | 4 774 | 4 704 | 559 | 585 | 3 374 | 3 610 |
| Evolution annuelle (masse salariale nette) | ↑4,0% | ↑2,2% | ↑1,3% | ↓-1,5% | ↑5,0% | ↑4,5% | ↑7,9% | ↑7,0% |
| Nombre d'heures rémunérées (en millions)* | 1 737 | 1 759 | 530 | 509 | 70 | 71 | 1 138 | 1 179 |
| Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées) | ↑2,6% | ↑1,3% | ↓-1,4% | ↓-4,0% | ↑2,0% | ↑2,3% | ↑4,5% | ↑3,6% |

Champ : France entière. Source : ACOSS - tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

également en Rhône Alpes et en Franche-Comté. Dans ces régions, le nombre d'heures déclarées est également en hausse.

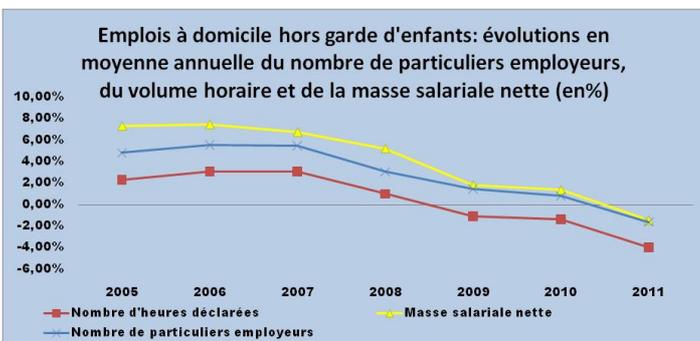
En revanche, en Corse, le nombre de particuliers employeurs a diminué de 2,9% ce qui va de pair avec une baisse du nombre d'heures déclarées de 1,2 % comme dans le Limousin où le nombre de particuliers employeurs a reculé de 1,6%. Parmi les régions concernées par une réduction du nombre de particuliers employeurs, on observe une hausse du volume horaire déclaré en dessus de la moyenne nationale pour le Centre et la Picardie.



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► L'emploi à domicile hors garde d'enfants : une perte d'environ 13 000 emplois en équivalent temps plein par rapport à 2010

La tendance à la baisse de l'emploi à domicile hors garde d'enfants s'accélère au cours de l'année 2011 : baisse en moyenne annuelle de 4% du volume d'heures déclarées, de 1,6% du nombre de particuliers employeurs et, en conséquence, un recul de 1,5% de la masse salariale nette, tels sont les résultats provisoires de l'ACOSS pour cette catégorie d'employeur (voir graphique ci-dessous).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

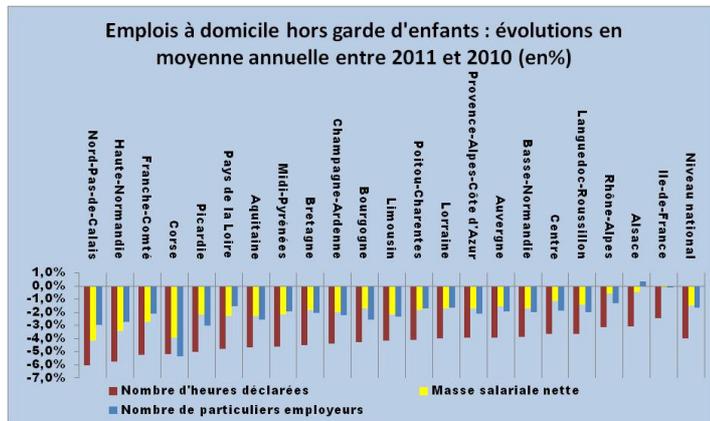
Les employeurs des salariés à domicile hors garde d'enfants déclarent 21 millions d'heures en moins en 2011 par rapport à 2010. Autrement dit, environ 13 000 emplois en équivalent temps plein étaient supprimés dans ce secteur qui est sensible à la conjoncture économique.

En outre, la suppression au 1^{er} janvier 2011 du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisations patronales lorsque l'employeur déclare son salarié sur la base du salaire réel, a augmenté le coût de travail pour un nombre important de particuliers employeurs et explique ainsi en grande partie la chute de l'activité en 2011 (voir également notre éclairage sur ce sujet dans « Le Baromètre des emplois de la famille. », n°1, 1^{er} trimestre 2012).

En effet, selon les données provisoires de l'ACOSS pour 2011, les particuliers employeurs ne bénéficiant pas ou plus d'exonération de 15 points déclarent 11 millions d'heures en moins (-5%) par rapport à 2010. En conséquence, la perte de plus de la moitié des emplois en équivalent temps plein, soit environ 6 900 emplois, sont à imputer à ces employeurs dont le nombre a reculé sur la même période, en moyenne annuelle, de 7,6%.

Si les employeurs ont versé 70 millions d'euros de salaires nets en moins à leurs salariés à domicile hors garde d'enfants par rapport à 2010 (-1,5%), plus de 70% de cette baisse s'impute à la catégorie des employeurs ne bénéficiant pas ou plus d'exonération de 15 points.

Au niveau territorial, on constate que toutes les régions sont concernées par une baisse de la masse salariale et du volume horaire (voir graphique ci-dessous).



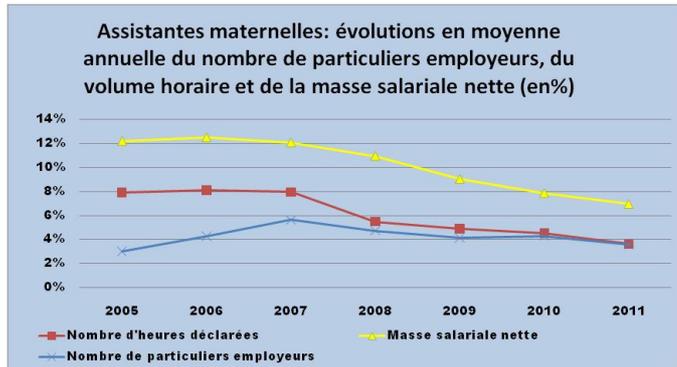
Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La région la plus frappée est le Nord-Pas-de-Calais avec un recul de 6% du volume horaire et de 4,2% de la masse salariale. L'Île-de-France est la région la moins touchée avec une quasi-stagnation de la masse salariale et une baisse de 2,4% du volume horaire. L'Alsace est la seule région pour laquelle on enregistre encore une augmentation du nombre de particuliers employeurs pour cette catégorie d'employeur.

► L'activité de garde d'enfants reste dynamique

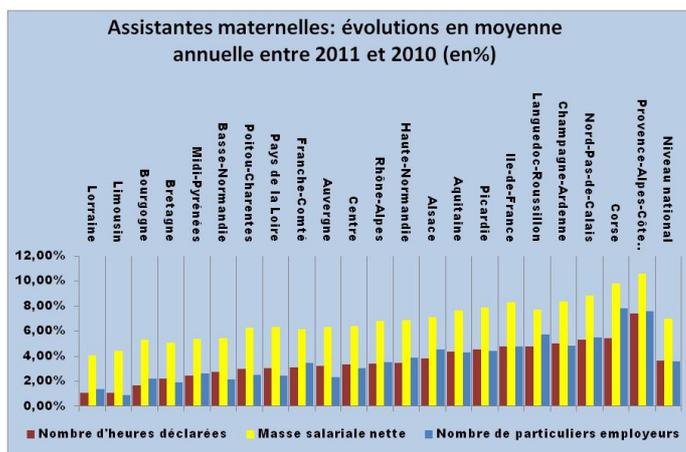
La croissance forte de l'activité de garde d'enfants explique la progression continue du secteur des particuliers employeurs en 2011. L'ACOSS décompte, en moyenne annuelle, 35 000 parents employeurs de plus par rapport à 2010, soit une forte hausse de 3,7%. Cette hausse est notamment liée à l'augmentation du nombre

de parents ayant recours à une assistante maternelle agréée - premier mode d'accueil rémunéré des enfants de moins de 3 ans en France². En 2011, 886 000 parents employeurs, soit 91% de l'ensemble de parents employeurs, ont embauché une assistante maternelle pour la garde de leur enfant (+3,6 % contre +4,3 % en 2010). Ils ont versé 3,6 milliards d'euros en salaires nets (+7 % contre +7,9% en 2010) aux assistantes maternelles en rémunération de 1,18 milliards d'heures déclarées (+3,6% contre +4,5% en 2010). L'activité de ce mode d'accueil reste dynamique, même si elle enregistre un ralentissement depuis 2008 (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Toutes les régions enregistrent une progression annuelle de l'activité des assistantes maternelles. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on observe une hausse du volume déclaré de 7,6% qui est très au dessus de la moyenne nationale. Une forte augmentation de l'activité autour de 5% est également observée en Corse, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Champagne-Ardenne. En revanche, en Lorraine et dans le Limousin, l'activité des assistantes maternelles augmente seulement de 1%.



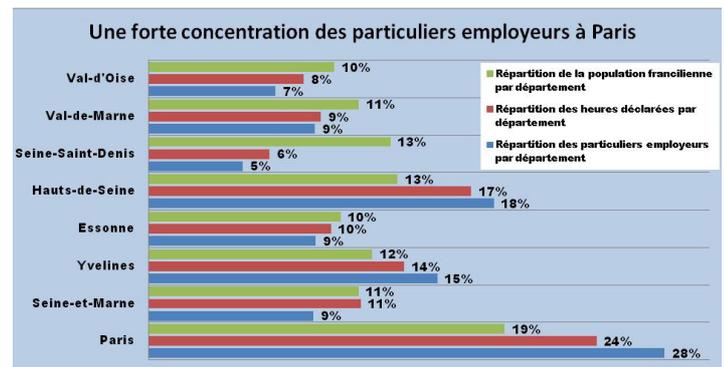
Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En revanche, la hausse de l'activité pour la garde d'enfants à domicile (+2,3%) s'explique par la dynamique observée dans la région Ile-de-France. Si l'on exclut du calcul national cette région, on enregistre une baisse de 2%.

ZOOM SUR LA REGION ILE-DE-FRANCE EN 2011

► Une forte concentration de particuliers employeurs et d'activité dans la capitale et une progression très dynamique de l'activité en Seine Saint Denis

Selon les derniers chiffres provisoires de l'ACOSS, le secteur des particuliers employeurs en Ile-de-France se démarque, d'une part, par une hausse du nombre de particuliers employeurs en 2011 (+1,3%) tandis qu'on enregistre une stagnation au niveau national et, d'autre part, par une forte progression du volume horaire déclaré (+2% contre 1,3% au niveau national). Environ 18% des particuliers employeurs en France résident en Ile-de-France où sont déclarés 18% de l'ensemble des heures. Ainsi, les particuliers employeurs de la région sont représentés dans la même proportion que la population francilienne dans la population totale. Toutefois, à l'intérieur de la région, on observe une forte surreprésentation des particuliers employeurs et des heures déclarées à Paris alors que son territoire ne couvre que 19% de la population régionale. Les départements des Hauts-de-Seine et les Yvelines enregistrent également une forte concentration en nombre de particuliers employeurs et en volume d'heures déclarées (voir graphique ci-dessous).



Champ : Ile-de-France. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011 ; INSEE, estimations de population 2010 et 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

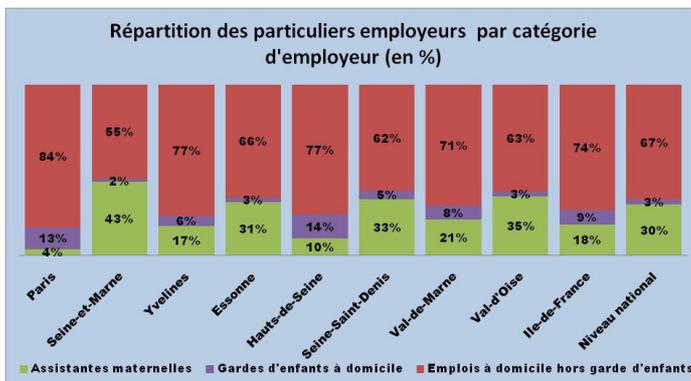
L'augmentation des particuliers employeurs reste soutenue à Paris et dans les Hauts-de-Seine avec un taux de croissance en moyenne annuelle autour de 2% (contre 1,3% au niveau régional). Dans les Hauts-de-Seine, le volume horaire évolue quasiment au même rythme que les particuliers employeurs (+2,1%) contrairement à Paris, où la progression d'heures déclarées est moins forte (+1,1%).

Le département de la Seine-Saint-Denis est le territoire le plus sous-représenté avec 13% de la population francilienne, mais seulement 5% des particuliers employeurs de la région qui y habitent. Mais c'est également le département où l'évolution de l'activité est la plus dynamique de la région : une hausse de plus de 4% d'heures déclarées et de près de 5% de la masse salariale en 2011 par rapport à 2010. Cette dynamique s'explique exclusivement par l'activité de gardes d'enfants

qui compense une perte importante dans l'emploi à domicile hors garde d'enfants. Le département du Val-d'Oise est un autre exemple de territoire sous-représenté mais marqué par une activité très dynamique (+ 3,4% des heures déclarées) grâce à l'activité de la garde d'enfants.

► **Emplois à domicile hors garde d'enfants : l'activité recule pour la première fois depuis 2005**

La région est marquée par une très forte présence des employeurs des salariés à domicile hors garde d'enfants (74% des particuliers employeurs franciliens contre 67% au niveau national). Cette surreprésentation s'explique par une concentration très importante à Paris et dans les Hauts-de-Seine, où 6 particuliers employeurs de la région sur 10 y résident.



Champ : Ile-de-France. Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

L'Ile-de-France est la région la moins touchée en France par une baisse d'activité (-2,4% d'heures déclarées par rapport à 2010) des emplois à domicile hors garde d'enfants. Néanmoins, le volume horaire déclaré recule pour la première fois depuis 2005 et tous les départements franciliens sont plus ou moins concernés. Ainsi, les employeurs déclarent près de 3 millions d'heures en moins en 2011 par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à une baisse d'environ 1800 emplois en équivalent temps plein. 90% des heures déclarées en moins sont à imputer aux employeurs ne bénéficiant pas ou plus d'exonération de 15 points contre 53% au niveau national.

► **Assistants maternelles : une dynamique soutenue**

Le poids des particuliers employeurs franciliens d'assistantes maternelles est moins important qu'au niveau national (18% contre 30%). Toutefois, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne se démarquent par un poids au-dessus du niveau national. Selon les chiffres de l'INSEE en 2010, à l'exception de Paris, les départements franciliens concentrent le plus d'enfants de moins de 3 ans en France. Parmi ces départements, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise enregistrent les croissances les plus fortes du volume horaire déclaré pour les assistantes maternelles (respectivement 7,1%, 6,6% et 6%, contre 4,8% au niveau régional et 3,6% au niveau national). Paris est le seul territoire de la région où l'on observe une baisse des heures rémunérées et du nombre d'employeurs des assistantes maternelles. En revanche, les parents employeurs de la capitale ont davantage recours à une garde d'enfants à domicile.

► **La région concentre les deux tiers de l'activité des gardes d'enfants à domicile**

Un parent employeur d'une garde d'enfants à domicile en France sur deux habite la région francilienne. En 2011, 46 000 parents ont versé 383 millions d'euros en salaires nets pour ce mode d'accueil, en rémunération de 46 millions d'heures, ce qui représente deux tiers des heures déclarées au niveau national.

L'activité régionale de garde d'enfants à domicile reste dynamique avec une hausse de 4,9% des heures déclarées, ce qui est surtout lié à une très forte progression de l'activité à Paris (+9,1%), où presque la moitié du volume horaire de la région est déclarée. En Seine-Saint-Denis, où seulement 2% des heures de la région sont déclarées, on observe la deuxième plus forte augmentation dans la région (+7%). Dans l'autre extrême on trouve la Seine-et-Marne et l'Essonne qui sont touchées par une très forte réduction du volume horaire respectivement de 10% et 5,8%.

Mélanie Gromer

¹ ANSP-BIPE, Tableau de bord statistique du secteur et portraits d'acteurs, mars 2012
² CNAF, L'accueil du jeune enfant en 2010, données statistiques, 2012.

| | | Effectif par catégorie d'employeur en 2011 | | | | | | | | | Evolution en moyenne annuelle entre 2010 et 2011 | | | | | | | | |
|---|---|--|----------------|----------|---------|----------------|-------------------|--------------|------------|---------------|--|----------------|----------|---------|----------------|-------------------|--------------|------------|---------------|
| | | Paris | Seine-et-Marne | Yvelines | Essonne | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne | Val-d'Oise | Ile-de-France | Paris | Seine-et-Marne | Yvelines | Essonne | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne | Val-d'Oise | Ile-de-France |
| Total particuliers employeurs | Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers) | 148 | 47 | 83 | 48 | 99 | 27 | 48 | 36 | 537 | ↑2,1% | ↑1,2% | →0,2% | ↑1,1% | ↑1,9% | →0,9% | →0,8% | →0,7% | ↑1,3% |
| | Masse salariale nette (en millions) | 688 | 167 | 298 | 163 | 428 | 107 | 184 | 134 | 2169 | ↑3,4% | ↑3,7% | ↑1,7% | ↑3,3% | ↑3,5% | ↑4,8% | ↑2,9% | ↑4,1% | ↑3,3% |
| | Nombre d'heures rémunérées (en millions)* | 77 | 36 | 44 | 31 | 55 | 21 | 29 | 26 | 320 | ↑1,1% | ↑2,6% | →0,7% | ↑2,3% | ↑2,1% | ↑4,1% | ↑2,2% | ↑3,4% | ↑2,0% |
| Emplois à domicile hors garde d'enfants | Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers) | 124 | 26 | 64 | 32 | 76 | 17 | 34 | 23 | 396 | ↑1,2% | ↓1,3% | ↓0,7% | ↓0,3% | →0,4% | ↓2,5% | ↓1,2% | ↓2,0% | ↓0,1% |
| | Masse salariale nette (en millions) | 483 | 63 | 178 | 73 | 243 | 47 | 95 | 59 | 1241 | →0,9% | ↓1,6% | ↓0,2% | →0,1% | →0,6% | ↓2,2% | ↓1,7% | ↓1,0% | →0,1% |
| | Nombre d'heures rémunérées (en millions)* | 47 | 6 | 16 | 7 | 23 | 5 | 9 | 6 | 120 | ↓1,5% | ↓4,3% | ↓2,9% | ↓2,4% | ↓2,2% | ↓4,2% | ↓4,1% | ↓3,6% | ↓2,4% |
| Gardes d'enfants à domicile | Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers) | 19 | 1 | 5 | 1 | 14 | 1 | 4 | 1 | 46 | ↑1,4% | ↓3,3% | ↑2,3% | ↓0,6% | ↑7,2% | ↑9,1% | ↑6,9% | ↑1,4% | ↑7,8% |
| | Masse salariale nette (en millions) | 171 | 5 | 37 | 7 | 119 | 8 | 29 | 7 | 383 | ↑11,2% | ↓8,3% | ↓0,5% | ↓3,8% | ↑6,2% | ↑8,9% | ↑5,9% | ↓1,1% | ↑7,1% |
| | Nombre d'heures rémunérées (en millions)* | 21 | 1 | 4 | 1 | 14 | 1 | 3 | 1 | 46 | ↑9,1% | ↓10,0% | ↓3,0% | ↓5,8% | ↑3,9% | ↑7,0% | ↑3,7% | ↓3,3% | ↑4,9% |
| Assistants maternelles | Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers) | 5 | 20 | 14 | 15 | 10 | 9 | 10 | 13 | 97 | ↓4,0% | ↑4,6% | ↑4,2% | ↑4,5% | ↑7,3% | ↑6,8% | ↑5,6% | ↑5,9% | ↑4,8% |
| | Masse salariale nette (en millions) | 34 | 99 | 83 | 82 | 66 | 52 | 61 | 69 | 545 | ↑2,5% | ↑8,2% | ↑7,2% | ↑7,0% | ↑10,4% | ↑11,5% | ↑9,3% | ↑9,4% | ↑6,3% |
| | Nombre d'heures rémunérées (en millions)* | 9 | 29 | 23 | 23 | 18 | 15 | 17 | 20 | 154 | ↓1,9% | ↑4,5% | ↑4,1% | ↑4,1% | ↑6,6% | ↑7,1% | ↑5,7% | ↑6,0% | ↑4,8% |

Champ: France entière. Source: ACOSS - tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Peje.